



Lors de la réunion CE du 28 mai ...

EN PREAMBULE : un léger vent de censure ?

Les élus Intersyndicale font remarquer qu'une de leurs questions a été zappée de l'ordre du jour et une autre modifiée de manière unilatérale, les deux sur décision de la direction et sans que le Secrétaire (qui fait l'ODJ avec la direction) ne moufte ! Ce n'est pas la première fois, et certainement pas la dernière et cela perdurera jusqu'au changement de majorité au CE ; changement que nous appelons de toutes nos forces et ce dès les prochaines élections prévues en mars 2015.

Pour l'heure, la question censurée – sans que nous en ayons été avertis – était « **Les élus Intersyndicale remarquent depuis plusieurs mois la présence dans nos locaux de salariés provenant d'Axway Roumanie, notamment au sein des agences Support et Services : quelles en sont les raisons stratégique et financière ? Combien sont-ils et pour quelle durée ? Bénéficient-ils de formations pendant leur séjour ?** ». La direction nous explique, une fois de plus, que le champ d'investigation du CE c'est la France et pas la Roumanie ! Pas d'accord : il s'agit bien du périmètre français, les interventions réalisées par nos collègues roumains actuellement présents sur Puteaux se font auprès de clients français. Nous pensons qu'il s'agit bien d'une mesure économique impactant la France par le biais d'une stratégie de dumping social qui ne dit pas son nom. C'est sans doute cela qui dérange la direction.

En ce qui concerne notre point ainsi libellé « **Consultation du Comité d'établissement sur la mise en place d'un réseau social d'entreprise (JIVE)** », la consultation est devenue une « motion » !!?? Explication de la direction : pas matière selon elle à consulter le CE sur le sujet ; mais pour paraître moins censeur (ça c'est nous qui le disons), elle propose une motion des élus ! C'est quoi le rapport ? Il s'agit bien d'un nouvel outil de travail mis en place dans l'entreprise et à ce titre, le code du travail impose la consultation et l'avis du CE (et aussi du CHSCT par ailleurs).

Enfin, concernant le PV de la réunion CE d'avril, nous n'y avons pas retrouvé les propos courageux d'un de nos collègues CEi qui s'était exprimé sur l'existence, à une époque récente et au sein de son service, d'une liste de salariés « licenciables » sur laquelle figurait son nom. Un léger vent de censure ?

Le CactuCE ne retrace pas l'intégralité des débats mais il met l'accent sur des points importants débattus en CE. Pour une information plus complète, nous vous invitons à consulter les PV de CE et à interroger vos élus Intersyndicale.

Désignation par le CE d'une délégation pour mener les négociations concernant la mise en place d'un nouveau PEE de la société Axway Software

De quoi s'agit-il ? Plusieurs salariés d'Axway ont fait le choix d'affecter leurs actions « gratuites » au PEE. Or, la direction nous informe que finalement, cela s'avère impossible du fait de l'incapacité de BNP Paribas à traiter ce type d'opération ! Etonnant, non ? Des négociations avec le CE vont donc être ouvertes dans les semaines à venir ; elles porteront sur un éventuel changement de gestionnaire du PEE. A suivre dans ces colonnes ...

Consultation du CE sur la politique de recherche et développement de l'entreprise

Suite au point fait en CE par le patron de la R&D le mois dernier sur ce thème, nous nous sommes aperçus qu'au bout du compte, les éléments servis aux élus ne permettaient pas d'avoir une idée précise de cette politique dans l'entreprise, ni de connaître l'état d'avancement des grands projets. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à ce que le CE puisse suivre régulièrement ces projets stratégiques d'investissement : en terme de grandes fonctionnalités, de budgets initiaux, de budgets consommés voire de budgets réaffectés, de calendrier des opérations, etc. Pour cela, nous avons proposé qu'un point factuel soit fait en CE chaque fin de trimestre. Nous avons d'autre part demandé à avoir la liste des projets éligibles et ceux retenus dans le cadre du Crédit Impôts Recherche avec les montants afférents ; ainsi que la répartition des investissements R&D par zone géographique. Un avis étant demandé au CE sur la question, nous avons estimé que sans un suivi régulier sur la base des éléments listés ci-dessus, difficile pour des élus d'émettre un avis circonstancié sur la politique de R&D chez Axway cette année. Faisant fi de tout ça, l'équipe majoritaire CEi a rendu un avis positif, estimant que tout était très clair ! Rappelons que cette consultation se fait pour la première fois (alors qu'elle est obligatoire !) et sur demande des élus Intersyndicale.

Information et consultation du CE sur un projet d'accord d'entreprise relatif aux congés payés

Avis (consultatif) favorable du CE à l'unanimité. **Cet accord négocié par les organisations syndicales d'Axway** et signé dans la foulée de la réunion CE,



constitue une réelle avancée pour les salariés d'Axway en ce qu'il permet aux femmes ET aux hommes de l'entreprise (ce qui n'était pas le cas avant) de **bénéficier de 2 jours par enfant à charge** fiscalement de moins de 15 ans ; ces jours sont considérés comme jours de congés. Pour une présence inférieure à 6 mois au 30 novembre de l'année précédente, ce droit est ramené à 1 jour. Dans le cas où les 2 parents travailleraient chez Axway, seul un des deux parents peut bénéficier de ce droit. Enfin, le nombre de jours de congés pour enfant à charge est calculé sur le salarié dont le temps de présence dans l'entreprise est le plus élevé. La répartition du bénéfice des jours de congés pour enfant à charge est laissée à l'appréciation des parents.

Information et consultation du CE sur le bilan social 2013

Véritable photographie sociale de l'entreprise, ce bilan pêche par son manque de fiabilité dans les données présentées : rien que sur les effectifs, le croisement de plusieurs documents sociaux et financiers (bilan social, rapport de situation comparée H/F, document de référence, avis de convocation à l'AG) effectué par les élus de l'Intersyndicale montre que parfois, pas un chiffre ne coïncide ! Ainsi, la tâche de recouplement des informations est rendue difficile voire impossible pour les élus. Malgré cela, les élus Intersyndicale ont décoré le bilan et fourni à la direction un document d'analyse regroupant à la fois des remarques et des demandes dont certaines ont été satisfaites en séance ; la direction s'engageant par ailleurs à livrer un bilan social corrigé par rapport à nos remarques. Le CE étant consulté sur le bilan social 2013, les élus CEi n'ayant a priori pas eu le loisir d'y travailler, c'est l'avis des élus Intersyndicale qui a été adopté ... Sachez que le bilan social est un document que vous pouvez consulter et nous vous y encourageons ; c'est une mine d'informations (malgré les erreurs !) sur les rémunérations croisées avec les classifications, la formation, les effectifs, l'absentéisme, les embauches et les départs, les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité ...

Information du CE sur les heures supplémentaires accomplies dans l'entreprise

La direction rappelle qu'il existe un contingent légal de 90 heures supplémentaires qui n'est utilisé que si la récupération n'est pas possible, ce qui n'a pas été le cas chez Axway selon elle ; toute récupération d'un travail exceptionnel réalisé en dehors des heures ou

jours normalement travaillés se faisant à travers les UEA. Nous restons dubitatifs sur ces explications ; nous savons bien que des salariés effectuent des heures supplémentaires qui ne passent pas par les UEA et que les modes de récupération sont fonction d'arrangements entre hiérarchie et salarié. Nous pensons surtout que la direction n'a aucune envie de suivre les heures supplémentaires ...

Echange avec les élus de Systar

Tour de table entre 3 élus CE de Systar invités et les élus du CE d'Axway, sur l'ensemble des aspects liés au rachat de leur entreprise tels que les risques de doublons dans les équipes, une fois la fusion des deux entités opérée et la situation géographique de celles-ci (une partie des salariés de Systar est en effet basée à Lyon) ; ils rejoignent ainsi nos propres interrogations. Quel dommage que le Secrétaire du CE Axway nous ait refusé une rencontre avec le CE de Systar au moment où nous étions informés et consultés sur leur acquisition ; nous aurions pu ainsi répondre à leurs interrogations, voire les conseiller et, pourquoi pas, les aider à négocier leur reprise. Au lieu de cela, l'équipe majoritaire au CE s'est rangée aux côtés de la direction qui souhaitait aller vite sur le dossier, très vite ...

Information du CE sur la politique d'apprentissage et l'affectation de la taxe d'apprentissage

Un document remis aux élus certes informatif sur la répartition de la taxe, les objectifs d'Axway dans le domaine et les nouveautés introduites par la loi sur la formation de mars 2014. Manque cependant une partie de l'essentiel : le nombre d'apprentis susceptibles d'être accueillis chez Axway par niveau initial de formation, par diplôme, titre homologué ou titre d'ingénieur préparés ; les conditions de mise en œuvre des contrats d'apprentissage : types de contrat (CDI ou pas), modalités d'accueil, modalités d'affectation à des postes adaptés, modalités d'encadrement et de suivi des apprentis ; les modalités de liaison entre Axway et le ou les centres de formation d'apprentis ; les conditions de formation des maîtres d'apprentissage ; le nombre d'apprentis engagés par Axway par âge, sexe, diplômes ; les perspectives d'emploi des apprentis. Ouf ! Précisions : ce sont des informations rendues obligatoires ...

PROCHAINE REUNION CE : LE 26 JUIN.